

SI VOUS DEMENAGEZ ?

Envoyez-nous votre nouvelle et votre ancienne adresse. Le Bureau de Poste ne fait pas suivre les magazines comme les lettres. Surtout, envoyez-nous ces renseignements pour le **15 au plus tard du mois précédent**, date à laquelle nous révisons nos listes, car nous sommes dans l'impossibilité d'envoyer des numéros duplicata.

Nom.....

Rue.....

Localité.....

Ancienne Adresse.....

Localité.....

LA REVUE POPULAIRE

131 rue Cadieux,

Montréal.